



Mission dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires à la COBAC

Domaine : régulation et supervision bancaires

Pays : CEMAC

Autorité bénéficiaire : COBAC

Dates : du 22 au 26 juin 2020

L'AFRITAC Centre a effectué une deuxième mission d'assistance technique pour la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, portant sur la révision du modèle de notation SYSCO 2 des établissements de crédit utilisé par les superviseurs bancaires. Une première partie, réalisée en mai 2020, avait déjà permis de remodeler les caractéristiques conceptuelles et fonctionnelles du modèle de notation SYSCO 2 afin de le mettre en harmonie avec les normes et les bonnes pratiques internationales, tout en y intégrant les récentes évolutions de la réglementation prudentielle de la CEMAC, selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

La deuxième partie, réalisée du 22 au 26 juin 2020, a permis de procéder aux réglages complémentaires du modèle de notation révisé, tenant compte des observations reçues du groupe de travail du Secrétariat Général de la COBAC. Une version révisée du fichier EXCEL y relatif a été finalisée. En outre, les documents de support de cet outil ont été élaborés (notice technique et méthodologie d'utilisation) et discutés avec le groupe de travail. Enfin, un aide-mémoire a été préparé et discuté, en vue de l'élaboration de la future procédure interne du Secrétariat Général de la COBAC relative au processus de notation.

Répondant aux besoins d'assistance technique exprimés par le Secrétaire Général de la COBAC à l'AFRITAC Centre, cette mission a été réalisée à distance par un expert court-terme et le conseiller résident, du fait de la suspension des missions sur le terrain décidée par le Fonds Monétaire International jusqu'à nouvel avis, en raison de la pandémie Covid-19.

En dépit de l'organisation à distance de l'atelier de travail, sous la forme de réunions « virtuelles » quotidiennes réalisées au moyen de WEBEX, la mise en œuvre des travaux a été tout à fait efficace, grâce à un intense travail préparatoire des experts et à la participation proactive des membres du groupe de travail avant et pendant l'atelier. L'engagement véritablement constructif des parties prenantes a ainsi permis d'atteindre les objectifs fixés, à la satisfaction de l'Autorité bénéficiaire de l'assistance technique, et de lui fournir les éléments attendus du référentiel qui lui permettront de passer aux étapes suivantes du test du modèle de notation SYSCO révisé, puis de son intégration dans le système d'information, en vue de sa mise en œuvre opérationnelle.

Malgré les circonstances difficiles, l'AFRITAC Centre continue de faire tout son possible pour renforcer les capacités de la COBAC et l'appuyer utilement pour mener à bien son plan stratégique de réformes relatives à la supervision basée sur les risques.
